

## **COVID-19 - CTA des 30 mars et 7 avril 2020 en visioconférence**

**Présents :** Rectrice-SG-DOSU-DRH-DAFPIC-DSI –DASEN 33, 40, 47, 64 (DASEN 24 excusé). FO et FSU ont quitté la séance après 1ere réponse de la Rectrice – SGEN- UNSA Education

**Point de blocage :** Pour la 1ere fois, les créations/suppressions n'étaient pas à l'ordre du jour du CTA préparation de rentrée. Les 4 organisations syndicales représentatives du CTA (FO-FSU-SGEN-UNSA) ont écrit un courrier à la Rectrice en amont pour demander l'ajout de ce point.

La Rectrice a accepté de rajouter le point à l'ordre du jour pour information : cela signifie que l'on pouvait en débattre, commenter mais pas voter car les créations/suppressions sont d'abord examinées et votées dans les CTSD (Comités Techniques départementaux).

Pour l'UNSA Education, cette proposition était satisfaisante : en effet, nous sommes favorable à la gestion des cartes scolaires au plus près du terrain, à savoir le niveau départemental, permettant la prise en compte des spécificités des territoires mais nous pensons qu'il est nécessaire d'avoir aussi un débat sur la politique globale des moyens de l'Académie d'où notre demande de l'inscription à l'ordre du jour du Comité Technique académique.

La FSU et FO, après s'être concertés en interruption de séance, ont décidé de ne pas siéger

### **Lire la déclaration préalable UNSA Education**

#### **Réponses de la Rectrice :**

Elle reprend les excuses du Ministre par rapport au porte parolat et remercie les enseignants pour leur travail, y compris au nom des familles qui le lui font savoir.

Concernant les élèves non connectés, elle informe du dispositif de la Poste à partir de la fin de semaine et de dispositifs de soutien scolaire, de « colonies de vacances » avec les autres partenaires de l'Ecole.

Concernant les examens, le Ministre interviendra dans la semaine.

Concernant les forfaits téléphoniques des personnels, les dépassements seront payés.

Concernant les masques pour les personnels accueillant les enfants de soignants, la distribution se fait dans le courant de la semaine.

Concernant une cellule AS, elle retient l'idée mais s'interroge sur le niveau pertinent (académique, départemental)

## **Réponses du Secrétaire Général :**

Les instances du dialogue social sont maintenues (GT, CAPA, ...)

Concernant les équipements, recensement des forfaits à rembourser ; campagne de déploiement de matériel informatique pour les administratifs.

Concernant la décentralisation et les infirmiers, ce sont seulement des annonces. Toutes les réformes sont interrompues.

Pour les élèves, une attention particulière est portée sur les fonds sociaux, abondés si besoin.

## **Réponse du DRH :**

Pour le mouvement des contractuels, les procédures sont adaptées et, seuls les CDI formulent des vœux

L'UNSA Education dénonce, à nouveau, cette modification de règle faite sans dialogue social, sur seule décision rectorale.

## **Réponse du DOSU :**

Pour les LLCE, c'est possible. Chaque établissement détermine et peut proposer.

## **ORDRE DU JOUR CTA du 30 mars 2020**

### **1- Additif carte des formations et des options**

- Transformation ½ CAP coiffure en ½ bac pro LP Antoine Lomet AGEN
- Transformation ½ CAP vendeur-magasinier pièces auto en ½ CAP opérateur logistique LP André Campa JURANCON
- Ouverture DGEMC Lycée CHERAUTE

### **Vote UNSA pour**

### **2- Répartition des moyens en personnels administratifs, de santé et de laboratoire**

L'UNSA Education a dénoncé la politique de redéploiement qui prévaut, sachant qu'aucun établissement de l'Académie n'est en surdotation.

Nous nous sommes opposés à la transformation de A en B au LP GELOS (travail lourd, marchés publics,...) et à la suppression du poste à la cité scolaire de PEYREHORADE (dont la restructuration n'est pas achevée).

Nous avons demandé la création à titre définitif d'un poste d'ATRF au lycée Stendhal AIGUILLON

**DOSU** : abandon de la transformation sur Gelos, maintien de la suppression sur Peyrehorade car le poste est vacant mais moyen provisoire implanté.  
Par prudence, le barème des attributions ATRF devant être revu l'an prochain, le poste ATRF sur Aiguillon sera un moyen provisoire.

**Vote UNSA contre en raison de la politique de redéploiement**

### 3- Répartition des moyens d'éducation

**DOSU** :

◆ **Création de 2 postes**, par redéploiement entre EPLE : 1 au collège d'Angresse et 1 au collège Porte du Médoc de Parempuyre, qui présente un écart négatif de dotation élevé.

◆ **Retrait de 2 postes** dans des EPLE présentant un écart positif de dotation élevé : 1 au LP de Blanquefort et 1 au LP de Morcenx, les CPE pouvant être repositionnés à proximité.

◆ **Blocage au mouvement**

**Blocage de 2 postes** au mouvement pour retrait dans 2 EPLE présentant un écart positif de poste mais dont la réaffectation de l'agent concerné ne semble pas pouvoir s'effectuer à proximité : LP d'Eysines et lycée de Navarre de Saint-Jean-Pied-de-Port. Le retrait effectif de ces postes ne sera opéré que dans la mesure où ils deviendraient vacants à la rentrée 2020.

◆ **Propositions d'affectation des stagiaires CPE**

16 ETP sont dédiés à l'affectation des stagiaires CPE :

- 14 ETP pour l'accueil des stagiaires à mi-temps affectés dans l'académie, rémunérés à plein temps. Les lieux d'affectation seront déterminés ultérieurement.

- 2 ETP pour l'accueil des stagiaires à temps plein : lycée Georges Leygues – Louis Couffignal de Villeneuve-sur-Lot et lycée Paul Rey de Nay.

Des ETP complémentaires pourraient être nécessaires à un accueil supplémentaire de stagiaires (concours externe et interne).

**L'UNSA Education a déploré l'absence de créations de postes CPE et la politique de redéploiement qui en découle. C'est environ 30 à 40 postes de CPE qui manquent sur l'Académie. 10 établissements sont sans CPE et on supprime 1 poste dans un LP avec internat où on sait pertinemment qu'au-delà du nombre d'élèves, l'amplitude horaire, la spécificité du public et la volonté gouvernementale de créer partout des internats "thématiques" ne sont compatibles avec l'existence d'un seul poste.**

**Nous nous inquiétons d'ores et déjà par rapport aux ouvertures d'établissements de l'an prochain si cette politique perdure.**

**L'UNSA Education rappelle ses mandats : 1 CPE pour 400, 2 au moins dès qu'il y a un internat.**

**SG** : Une des difficultés de notre académie est qu'on n'a pas eu de création.

**Vote UNSA contre en raison de la politique de redéploiement** (vote unanime contre)

#### 4- Répartition des emplois de documentalistes

**DOSU :**

##### **A – Projets de création / suppression**

☞ Création :

Création d'un emploi au collège d'Angresse (ouverture du collège à la rentrée scolaire 2020).

☞ Suppression :

Suppression d'un emploi au collège Léon Dussarrat de DAX (2 supports à la rentrée 2019 ; 594 élèves attendus à la rentrée 2020).

##### **B – Projets de blocage au mouvement**

L'académie doit accueillir :

- 8 stagiaires mi-temps (PSTG)

- des stagiaires temps complets (FSTG) pour concours internes.

**L'UNSA Education a, là encore, dénoncé le redéploiement et le refus des temps partiels pour les collègues.**

**SG :** Les refus s'expliquent car les moyens sont serrés en personnel.

**Vote UNSA contre en raison de la politique de redéploiement**

#### 5- Répartition des emplois de psyen

**DOSU :**

Les modifications suivantes sont proposées à la rentrée 2020 :

CIO PÉRIGUEUX - 1 PSY-EN (poste vacant)

CIO PÉRIGUEUX Antenne de RIBÉRAC + 1 PSY-EN

Ces mesures permettent :

de renforcer la présence d'un service public de proximité,

d'augmenter le temps PSY-EN en présentiel dans les collèges en réduisant les temps de déplacement.

**Vote UNSA abstention**

#### 6- Préparation de la gestion des mouvements des personnels enseignants

##### **a- Postes spécifiques académiques**

**L'UNSA Education a dénoncé le nombre, qui reste important pour les CPE, de postes profilés sur des critères qui n'ont pas de valeur "éducative ou pédagogique". Nous avons demandé le déprofilage des postes qui ne le nécessitent pas : l'étiquette REP ne suffit pas, car certains établissements qui ne sont pas en REP ont des spécificités bien plus complexes et des établissements de REP restent "gérables" sans profilage, car tout CPE est censé avoir les compétences ou les développer par la formation continue, l'expérience et l'appui des IPR...**

**DRH** : Nous avons utilisé 2 critères :

- L'exercice en REP, REP+ et politique de la ville. Il n'y a pas eu d'automatisme sauf pour le critère « politique de la ville »
- Les EPLE avec des effectifs importants sans perdre adjoint.

**Rectrice** : Cela correspond à des orientations nationales. On pourra revoir les critères.

**L'UNSA Education a rappelé que, dans les LDG, était prévu un entretien. Cela signifie qu'il n'y a pas qu'un seul candidat à recevoir par poste !**

**Rectrice** : Effectivement il ne faut pas recevoir qu'un seul candidat. Il faut aussi un retour à celles et ceux qui ne sont pas choisis.

**L'UNSA Education a interrogé sur les déprofilages du champs habitat en SEGPA**

**DAFPIC** : une réponse écrite détaillée sera apportée. Concernant Cheverus et Gradignan et Langon, il y a création d'un autre champ.

**Vote UNSA contre en raison de la politique de profilage à outrance**

#### **b- DDFPT et ATDDFPT**

**DOSU** :

- ❖ Transformation d'un support d'ATDDF en un support de DDFPT
- Lycée professionnel les Chartrons – Bordeaux

**Vote UNSA pour**

#### **7- Carte des dispositifs ULIS et UPE2A**

**DOSU** :

<b>UPE2A</b>	<b>Créations</b>	<b>ULIS</b>	<b>Créations</b>
<b>24</b>	Transfert du lycée Hélène Duc au LP Jean Capelle à Bergerac	<b>24</b>	Clge E. Leroy Périgueux – Clge Le Bugue – Lycée Maine de Biran Bergerac
<b>33</b>	Clge Jaurés Cenon – Clge Ausone Le Bouscat	<b>33</b>	Clge Capeyron Mérignac – Clge Cadillac – Clge Rauzan – Clge Grand Parc BX

<b>40</b>	LP Jean Garnier Morcenx	<b>40</b>	Clge Angresse – Clge Pouillon
<b>47</b>	Clge Tonneins	<b>47</b>	Clge Ste Livrade
<b>64</b>	Clge Clermont Pau – Lycée Cantau Anglet	<b>64</b>	Clge Mauléon - Clge Clermont Pau – Clge Nay

L'UNSA Education a regretté, à nouveau, que les élèves d'ULIS ne comptent pas dans les classes pour l'attribution des DGH, le dispositif ULIS devant favoriser l'inclusion.

**SG** : Le dispositif est financé mais il n'y a pas double financement.

L'UNSA Education a insisté pour que ces effectifs soient regardés par rapport aux effets de seuil. Nous avons également illustré les difficultés d'inclusion par exemple par rapport au nombre de places dans une salle de classe (Ex. nombre de paillasses en SVT, ...)

**Rectrice** : oui, c'est une piste à privilégier pour la suite.

Vote UNSA pour les créations.

## 8- LDG personnels de direction

L'UNSA Education a rappelé son opposition à la loi de transformation de la FP et à l'abandon des compétences des CAP en matière de mobilité puis de suivi de carrière.

**SG** : il y aura entre 16 et 20 stagiaires.

Vote UNSA contre (vote unanime contre)

## 9- Chartes relatives à l'usage des systèmes d'information

L'UNSA Education a soulevé le problème, en période de confinement, des outils qui ne s'exportent pas. Nous avons demandé qui était le DPO de l'Académie de Bordeaux.

**DSI** : Opale et Opera seront sécurisés et ce sera possible. Le DPO est le Directeur des Affaires Juridiques du Rectorat

L'UNSA Education a rappelé que l'usage des TIC est règlementé pour les Organisations Syndicales mais que certaines s'affranchissent de ces règles depuis un moment.

**DRH** : C'est une préoccupation. On aura un discours plus musclé.

Enfin l'UNSA Education a indiqué que ces chartes faisaient sourire en cette période où, pour assurer la continuité éducative, nous devons faire face à de nombreuses difficultés liés aux systèmes sécurisés qui saturent et nous débrouiller.

## 10-Répartition des moyens de surveillance

L'UNSA Education a dénoncé la gestion la pénurie pour les AED malgré les quelques créations.

**SG** : Il y a eu des créations et des consolidations aussi. Notre ratio est au-dessus du niveau moyen national.

L'UNSA Education a demandé que l'on porte une attention sur la question du remplacement, il faut arrêter de mettre des équipes en difficulté et de culpabiliser des personnels en situation de maladie ou de grossesse en ne les remplaçant et que partiellement.

**DOSU** : Le remplacement est une vraie préoccupation. Il faut réserver des moyens mais on les prend sur les implantations. Nous avons fait le choix d'implanter au maximum.

## 11- Info GRH de proximité

**DRH** :

- Des CRH ont été recrutés (10% de leurs missions) : leur formation, initialement prévue les 30 et 31 mars, est reportée.
- Recrutement de professionnels de la RH à temps plein : animation, coordination, appui managérial pour les chefs d'établissements et IEN.
- Appel à candidature va être lancé (on ira jusqu'à 4 à 6 ETP). Formation certifiante par l'IH2EF.

## 12- Créations/suppressions

L'UNSA Education a soulevé, à nouveau, le problème de calendrier des instances qui ne permet pas de publier les postes offerts au mouvement, alors que la loi l'impose !

Nous avons repris nos arguments du CTA précédent qui se confirment avec les lycées grands perdants des suppressions de moyens.

Avec un solde de créations/suppressions à -37, on est loin de l'attribution de +11 postes à l'académie de Bordeaux. Important volant de BMP = choix de la précarité.

**Rectrice** : Rappelle la trajectoire de l'évolution des moyens 1<sup>er</sup>/2d degré avec la priorité donnée au 1<sup>er</sup> degré.

## **ORDRE DU JOUR CTA du 7 avril 2020**

**Présents** : SG-DOSU-DRH – SGEN - UNSA Education

### **1- Répartition des moyens d'éducation**

Pas de changement, même vote UNSA contre.

### **2- LDG personnels de direction**

3- Pas de changement, même vote UNSA contre (vote unanime contre).

### **4- Ajustements moyens 1<sup>er</sup> degré**

**SG** : après une dotation de 32 postes au départ, 56 nouveaux postes pour

- Les écoles en milieu rural de – de 5000 habitants
- Les écoles maternelles à 24

L'UNSA Education s'est réjouie de ces créations et a demandé qu'elles s'inscrivent dans la durée. Nous avons souligné les difficultés de la carte scolaire 1<sup>er</sup> degré avec un manque de visibilité, dans le contexte de confinement, sur les inscriptions. Nous nous sommes inquiétés de la ressource enseignante. Enfin nous avons rappelé que, malheureusement, ces dotations correspondaient à une politique politicienne du Président et du gouvernement : il semblerait que, dans notre académie, au vu des implantations de ces nouveaux postes (voir PJ), les maires des Pyrénées Atlantiques soient moins coopératifs quand on leur ferme leur classe !

### **5- Questions diverses**

#### **➤ Mouvement des contractuels**

**DRH** : 580 CDI – 2200 CDD. Vœux seulement sur les CDI qui seront affectés après les titulaires. Maintenir des barèmes et une commission n'aurait aucun sens alors qu'il n'y a plus de CAPA pour les titulaires. L'absence de barème ne changera rien à la qualité d'affectation.

Pour les CDD, nous n'avons aucune certitude sur les moyens, nous sommes sur une logique d'ajustement. Nous aurons les mêmes grilles de lecture et la même vigilance

que les autres années. On fera tout pour qu'ils ne soient pas perdants et sachent assez tôt.

Plan social déguisé ? L'UNSA Education a rappelé son profond désaccord. En matière de cohérence, nous avons dénoncé les pratiques du mouvement dans l'enseignement privé où les commissions sont maintenues.

**SG** : j'entends la remarque qui mérite d'être questionnée.

**DRH** : Les textes existent pour le privé.

L'UNSA Education a demandé qu'on applique les textes qui existaient pour le public, à savoir la publication des postes, en l'occurrence des BMP pour les contractuels.

SG : Je suis ouvert à ce qu'on revoie nos pratiques. On prendra le temps d'échanger sur les textes et la dimension pragmatique.

➤ **Accord La Poste/Education Nationale**

L'UNSA Education a demandé si toutes les écoles étaient concernées. Il semblerait qu'il n'y ait que des écoles supports.

**SG** : Le nombre de plis est limité, semble-t-il

➤ **Télétravail et conseils de bonnes pratiques**

L'UNSA Education a renouvelé sa demande, faite en CHSCTA, de diffusion de conseils de bonnes pratiques s'agissant de la généralisation dans l'urgence du télétravail.

Le DRH essaie de récolter des documents, lui envoyer si l'on en a. Si le National ne diffuse rien, un livret de préconisations partira du Rectorat.

Pour l'UNSA Education,  
Sandrine BRANA  
Evelyne FAUGEROLLE  
Laurent LAPEYRE